

Lausanne, le 26 mars 2026

Communiqué de presse du PLR Vaud

Révision de la LATC

Une réforme attendue pour répondre à la pénurie de logements

Le PLR Vaud salue la mise en consultation de l'avant-projet de révision de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), porté par la conseillère d'État Christelle Luisier Brodard. Attendue depuis de nombreuses années, cette réforme arrive à un moment où l'inaction n'est plus une option.

Le constat est clair : le canton fait face à une pénurie de logements persistante, aggravée par des procédures trop longues, trop complexes et souvent imprévisibles. Cette situation pénalise directement les Vaudoises et les Vaudois, en particulier les familles et les classes moyennes.

Dans ce contexte, la volonté affichée d'accélérer les procédures et de simplifier les outils de planification va dans la bonne direction. Le PLR Vaud soutient notamment les mesures visant à raccourcir les délais de traitement, à renforcer la coordination entre les acteurs et à digitaliser les procédures. L'avant-projet répond à plusieurs objets parlementaires déposés par le groupe PLR au Grand Conseil, qui veillera à ce que cette modification de loi se traduise par des effets concrets et rapides sur le terrain.

Le parti insiste également sur la nécessité de garantir une réelle sécurité juridique pour les projets. Le renforcement de la stabilité des plans, notamment par la protection des droits à bâtir pendant une durée déterminée, constitue une avancée importante, tout comme l'adaptation de la taxe sur la plus-value foncière pour mieux tenir compte des situations de vie.

Pour le PLR Vaud, l'enjeu est simple : permettre enfin de construire davantage de logements. Aujourd'hui, trop de projets sont ralentis, voire abandonnés en cours de route - et trop souvent torpillés dans les urnes. Cette réalité doit être prise en compte si l'on veut réellement répondre à la pénurie.

Le PLR Vaud analysera en détail l'avant-projet et participera activement à la consultation ouverte jusqu'au 30 juin 2026. Il déposera des propositions claires pour renforcer encore cette réforme, avec un objectif : construire plus, plus vite, et de manière responsable.

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée, 076 347 08 87
Jérôme Thuillard, secrétaire général, 021 323 72 78